Croissance canadienne Counsel, série I

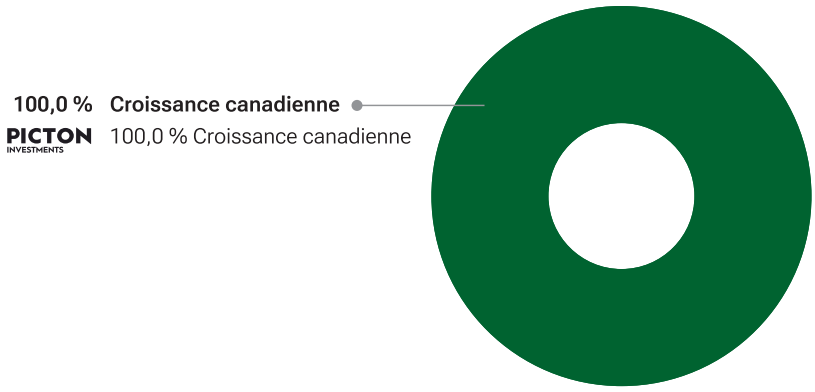
30 septembre 2026

Le fonds vise à offrir une croissance du capital à long terme et un taux de rendement raisonnable en investissant principalement dans des actions canadiennes. L'approche du gestionnaire en matière de

Est-ce le bon portefeuille pour vous?

- Permet d'accéder à une stratégie de placement neutre visant à atteindre une croissance du capital à long terme.
- Permet une exposition à des actions et titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux.
- Des distributions mensuelles.

Répartition neutre du portefeuille[1]



FUNDGRADE A+®
ATTEINT POUR L'ANNÉE 2025

Rendement annualisé (%)

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Rendement depuis la création
Série I	-2,7	0,5	7,4	13,8	22,0	14,2	12,8	11,9

Rendement (%) rendements par année civile

Période	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	ACJ
Série I	19,1	9,9	-8,8	25,2	14,7	24,9	-4,1	12,5	25,2	25,2	8,9

Rendement historique (%) Valeur actuelle de 10 000 $

73 117 $



Données importantes

Type de fonds	Actions canadiennes
Fund code	CGF500
Date de création	7 janvier 2009
Frais de gestion	0,75 %
Frais d'administration	0,15 %
RFG (31 mars 2026)	0,17 %
Actifs nets (millions de $)	883,8 $
Nombre de titres	104

Sous-conseiller

Placements PICTON

Fréquence des distributions

Revenu	Mensuelle
Gains en capital	Annuelle
Distributions	0,10 $

Les distributions représentent les distributions annuelles versées au cours de l'année 2025

Tolérance au risque

Moyenne

Placement

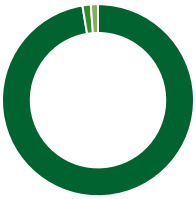
min.	Subséq.	Admissibilité au REER
500 $	100 $	Oui

Croissance canadienne Counsel, série I

Comment le fonds investit[2] en date du 31 juil. 2026



Répartition de l'actif	(%)
Actions canadiennes	90,2
Espèces et équivalents	6,4
Unités de fiducies de revenu	2,1
Actions américaines	1,4



Répartition géographique	(%)
Canada	97,5
États-Unis	1,4
Bermudes	1,2



Répartition sectorielle	(%)
Services financiers	30,5
Énergie	14,7
Matériaux de base	14,4
Technologie	7,3
Services industriels	7,2
Espèces et quasi-espèces	6,4
Services aux consommateurs	6,1
Biens industriels	3,5
Services publics	3,4
Autres	6,8

Principaux titres

Principales actions	% de la VL
Banque Royale du Canada	9,0
Banque Toronto-Dominion	8,3
Canadian Pacific Kansas City Ltd	3,9
Shopify Inc catégorie A	3,8
Enbridge Inc	3,3
Canadian Natural Resources Ltd	3,0
National Bank of Canada	2,6
TC Energy Corp	2,4
Suncor Energy Inc	2,3
Brookfield Corp catégorie A	2,2
Totale	**40,8**

Caractéristiques du portefeuille	
Rendement du dividende	1,9 %

Communiquer avec nous

Centre de service à la clientèle 1-844-730-1633

Site Web de la société www.counselportfolios.ca/fr-ca

Croissance canadienne Counsel, série I

Pourquoi investir dans les portefeuilles Counsel

Notre équipe de gestion de portefeuilles crée et gère nos portefeuilles à l'aide d'une analyse approfondie afin de répondre aux besoins de nombreux profils de risque d'investisseur. Nous adoptons une approche impartiale dans le choix de nos gestionnaires de fonds en incorporant une méthodologie exclusive et disciplinée pour chercher et sélectionner des gestionnaires d'actifs indépendants dans le monde entier. Chaque gestionnaire est surveillé et tenu responsable de son mandat afin de garantir à nos investisseurs les meilleures chances d'atteindre leurs objectifs financiers.

Commentaire du fonds T2 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par PICTON Investments

Commentaires sur les marchés

Les marchés boursiers canadiens et mondiaux ont inscrit des gains au deuxième trimestre de 2026, mais leur ampleur a été limitée. L'IA, encore un thème dominant, attire des capitaux dans la technologie, des secteurs des produits industriels et des infrastructures électriques, laissant derrière les services d'intérêt public et plusieurs secteurs liés aux produits de base. Les bénéfices des sociétés ont été solides, environ 82 % d'entre elles ayant surpassé les prévisions de revenus et de bénéfices par action, et les prévisions de bénéfices ont bien tenu le coup. Vers la fin du trimestre, l'optimisme né de la réouverture possible du détroit d'Ormuz et de la perspective d'un cessez-le-feu au Moyen-Orient a commencé à entraîner une rotation vers les secteurs à la traîne, y compris les actions européennes et les secteurs cycliques, tandis que les prix du pétrole et les taux d'intérêt ont diminué.

Rendement

La Banque Toronto-Dominion et la Banque Royale du Canada sont les deux titres qui ont le plus contribué au rendement du Fonds au cours du trimestre, les actions des banques canadiennes ayant largement profité de l'expansion des ratios. La Banque Nationale du Canada, titre de premier plan dans ce secteur, y a également contribué.

La sélection des titres dans les secteurs des matériaux et des services d'intérêt public a contribué au rendement. La sous-pondération tant du secteur de l'énergie que du secteur des matériaux a également contribué au rendement.

Canadian Natural Resources Ltd. a nui au rendement du Fonds du fait que le titre de la société s'est replié sous l'effet de la baisse des prix du pétrole, lesquels ont souffert de l'optimisme suscité par la réouverture du détroit d'Ormuz. La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque de Montréal et la Banque Canadienne Impériale de Commerce ont également nui au rendement, reflétant la préférence du sous-conseiller pour d'autres sociétés du secteur des produits financiers.

La sélection des titres dans ce secteur et dans celui des produits industriels a nui au rendement. La sous-pondération du secteur des produits financiers et la surpondération du secteur des biens de consommation de base ont également nui au rendement.

Croissance canadienne Counsel, série I

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté la Banque de Montréal devant l'amélioration des perspectives de ses activités aux États-Unis. Le sous-conseiller a augmenté son placement dans Ressources Teck Ltée, estimant que l'offre structurelle de cuivre se poursuit après des années de sous-investissement et de pénurie de main-d'œuvre. Le sous-conseiller a vendu la Société Financière Manuvie vu la faiblesse de ses activités en Asie et de gestion d'actifs. Le sous-conseiller a réduit la pondération de la Banque Royale du Canada, parce que les valorisations des banques canadiennes frôlent des sommets historiques, malgré une amélioration limitée du cycle du crédit et des conditions de prêt toujours difficiles.

Perspectives

De l'avis du sous-conseiller, le contexte des actions, à court terme, est moins intéressant à l'approche de la deuxième moitié de 2026. Les marchés ont absorbé plusieurs chocs au premier semestre de l'année, y compris les pressions politiques, tarifaires et géopolitiques, mais le sous-conseiller estime que l'économie sous-jacente a pris un caractère en forme de « K », caractérisée par une consommation plus soutenue chez les grands détenteurs d'actifs et par une pression accrue sur les ménages à faibles revenus, due à l'inflation et à un ralentissement du marché de l'emploi. La concentration et la valorisation sont les risques que le sous-conseiller surveille de plus près, vu qu'un petit groupe d'actions à forte capitalisation liées à l'IA représente maintenant une part importante de l'ensemble du marché, avec des valorisations élevées, et que les primes de risque des actions ont baissé à des niveaux que le sous-conseiller juge faibles au regard des normes historiques.

Un changement de politique de la Réserve fédérale américaine (Fed) a, de l'avis du sous-conseiller, éliminé une grande partie de l'assouplissement monétaire que les marchés avaient anticipé. À la fin du trimestre, la Fed a adopté une position plus ferme que prévu, avec des prévisions moins optimistes et une trajectoire qui laissait entrevoir une stabilisation ou une possible hausse des taux d'intérêt plutôt que des réductions de taux d'intérêt. Le sous-conseiller estime que cela accroît la volatilité des taux et pourrait exercer des pressions sur les segments les plus prisés et les plus achalandés du marché. Par conséquent, le sous-conseiller cherche à élargir l'exposition au-delà des principales composantes de l'indice en faveur des secteurs cycliques, des matériaux, des infrastructures énergétiques et des actifs réels liés à l'inflation, le pouvoir de fixation des prix étant un filtre essentiel dans la construction du portefeuille. Même au sein de l'IA, le sous-conseiller s'attend à ce que les investisseurs du marché continuent de faire la distinction entre les sociétés qui génèrent des rendements et celles qui dépensent massivement sans résultats probants.

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les achats et ventes ont été communiqués par le gestionnaire de fonds. Gestion de placements Canada Vie limitée décline toute responsabilité à l'égard de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours au 30 juin 2026.

Croissance canadienne Counsel, série I

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de fonds à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des placements précis ni de fournir des conseils fiscaux ou juridiques. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement avant de prendre la décision d'investir et devraient consulter leur conseiller en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de ce commentaire (soit les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les renvois à des produits ou titres) ne doit pas être utilisé ni interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, une promotion, une recommandation ou le parrainage d'une entité ou de tout titre mentionné. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous déclinons toute responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs faisant état de nos attentes actuelles ou de nos prévisions ou de celles de tiers. Les renseignements prospectifs sont, en raison de leur nature intrinsèque, assujettis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des résultats indiqués aux présentes. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements relatifs aux lois fiscales, des poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas accorder une confiance indue aux renseignements prospectifs. L'information prospective contenue dans le présent document n'est à jour qu'au 30 juin 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés pour quelque motif que ce soit, en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou d'autres faits.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon temporel donné. Les rendements et la volatilité ciblés devraient être évalués en fonction de la période indiquée et non de périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication des rendements réels ou futurs.

Les fonds communs de placement peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas garant de leur rendement futur.

Les portefeuilles Counsel sont gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Ils sont distribués par IPC Valeurs mobilières et IPC Gestion de patrimoine inc. Ils peuvent également être offerts par d'autres courtiers autorisés au Canada.

Croissance canadienne Counsel, série I

[1]Dans le cas où une composition de l'actif neutre du portefeuille est présentée, les pondérations indiquées ci-dessus représentent les pondérations neutres du fonds et peuvent différer de la composition actuelle. La composition de l'actif neutre peut comprendre une combinaison de placements en actions, en titres à revenu fixe, en titres conçus pour suivre un indice de marché ou en d'autres titres. Gestion de placements Canada Vie limitée, le gestionnaire du fonds, peut à sa discrétion modifier la combinaison de l'actif sans préavis.

[2]Si des avoirs effectifs du fonds sont indiqués, ils sont détenus soit directement, soit par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement sous-jacent. La répartition de l'actif est exprimée en pourcentage de la valeur liquidative du fonds. Les titres individuels détenus par des FNB ne figurent pas dans la liste des principaux avoirs du fonds. En raison de l'arrondissement des valeurs et de l'inclusion possible des positions vendeur dans les liquidités, la valeur totale de l'avoir peut parfois dépasser 100 %. Il peut arriver qu'une valeur négative soit affichée à l'égard des liquidités. Cette valeur reflète la vente de titres et/ou des opérations de rachat qui n'avaient pas encore été réglées à la fin du mois.

Pour obtenir des renseignements sur le fonds ou sur tout fonds Counsel sous-jacent, veuillez consulter l'Aperçu du fonds, le prospectus simplifié et/ou les autres documents d'information avant d'investir. Ces documents sont accessibles au www.counselportfolios.ca.

Les fonds communs de placement peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les données sur le rendement fournies supposent le réinvestissement des distributions seulement et ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de distribution, des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par le porteur de titres qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Les portefeuilles Counsel sont gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Ils sont distribués par IPC Gestion de patrimoine inc. et IPC Valeurs mobilières. Ils peuvent également être offerts par d'autres courtiers autorisés au Canada. Les autres marques de commerce qui figurent dans le présent document sont des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs et elles sont utilisées sous licence ou avec permission.

Le fonds Croissance canadienne Counsel, séria I a été récompensé pour le rendement exceptionnel du fonds lors de la remise des trophées FundGrade A+ 2025 de Fundata dans la catégorie Actions canadiennes, sur un total de 166 fonds.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équipondérés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.